

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 2 juillet 2010 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Claude Crance, Jean François Bertin, Daniel Moine, Philippe Tisserand

Absents : Jérôme Gayet, Jean Paul Maujean, Marie Jo Vergon Trivaudey, Michel Hummel, Jean-Luc Royer, Céline Gayet, Dominique Rieffel

Céline Gayet donne procuration à Claude Crance

Michel Hummel donne procuration à Philippe Tisserand

Secrétaire de séance : Colette Henriet

Informations

*** Ecole**

Les enfants du RPI Audeux Chauenne Noironte ont dit au revoir à Marie Souillot en chansons lors de la fête des écoles. Nous lui souhaitons une bonne retraite. M. Thierry Laurent a été mis à l'honneur par l'inspection académique pour son dynamisme pédagogique lors du lancement de l'opération « un livre, un été ». Les élèves des classes de Noironte sont venus voir l'expo sur l'environnement accompagnés par leur professeur et des bénévoles de la bibliothèque.

*** La Lanterne**

Une réunion est prévue le vendredi 9 juillet 2010 à 10 h 30 à Chauenne. Premier rapport d'étape sur La Lanterne et ce uniquement sur la partie Chauenne (faune flore...).

*** Assemblée Générale Collectif d'Elus de La Basse Vallée de L'Ognon**

Le collectif d'élus s'est réuni à Auxon le 25 juin dernier autour de son président Mr Claude Cordier. Un représentant de la SNCF a présenté le chantier de la nouvelle gare avec visite sur le site.

Le collectif d'élus a décidé de maintenir la structure afin de travailler sur les problèmes liés à la future ligne TGV (bruit, vibrations, acoustique...).

*** Marchand ambulant**

La mairie a reçu une demande d'autorisation d'exercer le métier de pizzaiolo avec un camion sur la commune de Chauenne un soir de la semaine. Sensible à cette demande, le conseil municipal donne l'autorisation de faire un essai pendant les mois de juillet et août sur le parking du Centre De Vie un soir de la semaine excepté les vendredis, samedi, et dimanche en raison des locations de la salle.

*** Analyse d'eau**

Le dernier prélèvement d'eau effectué par l'ARS (Agence Régionale de Santé) en avril 2010 au robinet de la station est conforme aux exigences de qualité. (analyse très rigoureuse de plus de 300 paramètres)

*** Accessibilité voirie et bâtiments communaux**

Socotec a été retenu par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour réaliser le diagnostic accessibilité des voiries et des bâtiments recevant du public de l'ensemble des communes adhérentes à la CAGB.

*** Matériel en commun**

Les travaux de réfection sur les routes (bouchage de trous, goudronnage..) se déroulent chaque année avec les communes de Pelousey et Miserey. Un état des lieux sera fait

concernant les échanges de matériel mis à dispo pour ces journées et le temps des employés apportés par chaque collectivité. Les éventuels déséquilibres pouvant entraîner des compensations.

*** Poste**

Suite au référendum organisé par la commune sur le devenir de la Poste et suite au refus par le Préfet de notre délibération, une action groupée avec d'autres communes a été menée avec le soutien de Maître Suissa. Cette affaire est passée devant le Tribunal Administratif le 15 juin 2010.

*** Périmètre captage**

Une inspection du périmètre de protection du captage a été réalisée par l'Agence Régionale de Santé. Quelques disfonctionnements ont été relevés la cabane dans le bois a été détruite à leur demande, les joints du fossé sont à contrôler et certains à refaire, une partie du terrain sous les chênes a été labourée. Suite à ce contrôle, il est impératif de redéfinir un nouveau mode de fonctionnement sur ce terrain concernant son utilisation.

*** Halte Garderie**

Chaque trimestre une réunion bilan est organisée avec le personnel de la halte garderie. Différents points ont été traités : fréquentation, règlement, animations, accueil. Après le décompte financier définitif de la CAF, la part restant à la commune s'élève pour l'année 2009 à 13 000 €.

*** DDT**

La DDT nous fait part de ses difficultés dans la production des dossiers d'autorisation d'urbanisme et de son désengagement, sans concertation, dans la production de certain document. La commune devra répondre directement à certaines demandes, avec une grande insécurité juridique. Une réflexion est en cours au service Urbanisme de l'agglo.

*** Terrain du Saucet**

Les travaux réalisés par la Société Albizzia se poursuivent sur le terrain du Saucet : la piste du circuit est façonnée, mise en place des fossés pour les plantations qui seront faites à l'automne, assises en béton pour les bancs. Vote d'un supplément pour la clôture et pour des glissières de sécurité pour protéger les enfants

*** Eglise**

Une prochaine réunion sur l'avancée du dossier sur la réfection du toit de l'église aura lieu jeudi 8 juillet à 20 h avec le délégué pastoral Alain Vautrin et l'abbé Michel Durand .

*** Rhizosphère**

Une réunion de bilan sur le fonctionnement a eu lieu vendredi 2 juillet. La rhizosphère fonctionne depuis 8 mois, un problème se pose sur la prise d'échantillons en entrée. Les roseaux ont bien repris, des chardons envahissent le 2° bassin. Dominique doit les arracher rapidement avec l'aide des jeunes.

*** Travaux de voirie travaux connexes**

Depuis une quinzaine de jours, la SACER travaille sur la remise en état de la voirie. Des réunions de chantier ont lieu tous les mardis. L'entreprise s'active à supprimer les bourrelets au bord des routes et à creuser des fossés pour traiter l'écoulement des eaux avant de reconstituer la structure.

*** Gendarmerie**

Bernard a assisté à une réunion-bilan de l'activité de la gendarmerie sur le périmètre du groupement pour la période du 2eme semestre 2009. Peu de problèmes dans notre commune par rapport à d'autres

*** Rapport sur les déchets**

Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le Sybert est disponible en mairie.

***Compétence habitat de l'agglomération**

Aide à la pierre : l'état délègue la compétence et les moyens à l'agglomération pour produire des logements sociaux. Il est proposé de renouveler cette délégation à l'agglomération pour une nouvelle période de 4 ans. Cette délégation entraîne des objectifs individuels à l'ensemble des communes adhérentes à la CAGB. Objectif pour Chauvenne à l'horizon de la fin du SCOT : 15 logements à loyer modérés sont à créer. La commune en ayant pris connaissance des documents de l'agglomération manifeste de l'intérêt pour la propriété Guyerdet. En cette propriété présente un fort potentiel susceptible de permettre à la collectivité de remplir une partie de l'objectif de production de nouveaux logements. Une délibération sera prise dans ce sens.

Délibérations

*** Contrat CAE employée Halte Garderie**

Dans le cadre du CAE d'Amandine Pequignot, la commune a perçu en trop la somme de 475 € par l'Agence de Services et de Paiement. L'ASP sollicite le reversement de cette somme. Le Conseil Municipal modifie le budget pour abonder le compte 6718 pour la somme de 475 € par prélèvement sur le compte 6068

Vote pour à l'unanimité

*** Emploi Halte Garderie**

Le contrat de la Directrice Madame Ciel de sa Ferreira se termine le 30 août 2010. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un nouveau contrat

Vote pour à l'unanimité

Le contrat CAE de Camille Guyot se termine le 26 août. Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter une candidate titulaire du CAP petite enfance pour assister la directrice et entretenir les locaux communaux et à signer un contrat CAE pour un an.

Vote pour à l'unanimité

*** Emplois d'été**

L'employé communal sera en congés du vendredi 23 juillet au lundi 16 août. Deux candidats Chauvennois se sont présentés en mairie : Nicolas Grillet et Romain Petitfourg. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les contrats afférents à ce dossier.

Vote pour à l'unanimité

*** Branchements Eau et Assainissement**

La vérification obligatoire des branchements eau et assainissement des nouvelles constructions était réalisée jusqu'à maintenant par HDL. Cette prestation ne donnait pas satisfaction et HDL ne souhaite pas continuer. Le Conseil Municipal décide de lancer un appel d'offres pour trouver un nouveau prestataire pour assumer cette mission

Vote pour à l'unanimité.

*** Chantier Bascule Tilleuls**

Vu les difficultés rencontrées par la société SBM pour l'achèvement des travaux du chantier Bascule Tilleuls, le conseil municipal accepte le devis proposé par la SACER pour un montant de 3 334 € H.T. Ce montant restait disponible sur le budget 2008 et a été reporté sur le budget 2009. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché de substitution avec la SACER et à effectuer des démarches auprès de la société SBM

Vote pour à l'unanimité

*** Propriété Guyardet**

La commune émet un intérêt particulier sur la propriété Guyerdet dans le plan du programme de l'habitat proposé par l'Agglomération. Vote pour à l'unanimité

*** Emprunt Banque Populaire rhizosphère**

La proposition de la Banque Populaire de 150 000 € sur 15 ans au taux de 4.30 n'a pas été réalisée et de ce fait l'offre est devenue caduc. Le Conseil Municipal autorise le Maire à annuler l'offre de la Banque Populaire

Vote pour à l'unanimité

*** Emprunt Caisse d'Epargne rhizosphère**

La proposition faite par la Caisse d'Epargne pour le financement de la rhizosphère 150 000 € au taux fixe de 3.29 % sur 15 ans est retenue Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les documents concernant ce dossier.

Vote pour à l'unanimité

*** Emprunt voirie**

Un emprunt est nécessaire pour financer les travaux de voirie. La proposition de la Caisse d'Epargne 50 000 € au taux fixe de 3.29 % sur 15 ans est retenue. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Vote pour à l'unanimité

*** Ligne de crédit**

Afin de supporter le préfinancement des travaux de voirie, l'ouverture d'une ligne de crédit de 100 000 € est nécessaire. La proposition de la Caisse d'Epargne basée sur le taux Euribor 3 mois + une marge de 0.47 % pour une durée de 2 ans est retenue. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier.

Vote pour à l'unanimité

*** Travaux d'assainissement**

C'est le bureau d'étude Sciences et Environnement qui est chargé de conduire l'étude sur le réseau d'assainissement. Un dossier de subvention sera déposé auprès de l'Agence de l'eau et du Département pour le financement de cette étude dont le montant s'élève à 10 600 € H.T. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention

Vote pour à l'unanimité

*** Révision du POS**

L'AUDAB chargé de nous assister administrativement dans le cadre de la révision du POS en PLU nous propose un cahier des charges avec les grandes orientations sur l'urbanisation et l'aménagement de notre village. La commune lance une consultation auprès de bureaux d'études. La date limite de remise des offres est fixée début septembre. Le concours d'un bureau d'étude est estimé à 22 000 €, montant de la subvention espérée de l'état 16 410 € Un groupe composé d'élus, de représentants de l'AUDAB, de l'Agence Foncière, de l'Etat et du bureau d'études travaillera sur ce dossier pendant toute la durée de la procédure soit environ 28 mois.

Vote pour à l'unanimité

*** Terrain Saucet**

Un complément de 15 m de glissière en rondins de bois est nécessaire pour plus de sécurité pour un coût de 82.80 € le m

Vote pour à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 30